

# CQP assistant fleuriste

## Certificat de qualification professionnelle

Sans niveau spécifique

[Code Certif Info N°94133]



### Descriptif, Objectif et Programme

#### Descriptif

L'assistant fleuriste est un employé polyvalent qui intervient dans un atelier floral et/ou en point de vente fleuriste. Le titulaire du CQP exerce une activité à caractère artisanal. Il participe à la réalisation des arrangements simples. Il aide et accompagne la vente courante, accueille la clientèle et participe à la mise en place de l'espace de vente et au bon fonctionnement de l'atelier.

Ses principales activités professionnelles sont les suivantes :

- Exécuter sous consignes la réception des végétaux et produits associés, entretenir les végétaux, la zone marchande et l'espace de travail
- Produire sous consignes les différents arrangements floraux
- Assister l'équipe à la vente

#### Objectif

Les capacités attestées par ce CQP se répartissent en trois domaines :

- Réceptionner, préparer, nettoyer, stocker les végétaux
- Réaliser les arrangements floraux courants (bouquets liés, compositions piquées) sous l'autorité d'un responsable
- Accompagner la vente (accueil et orientation de la clientèle, maintien de l'attractivité du point de vente, participation aux manifestations promotionnelles).

### Poursuite et débouchés

#### Débouchés

#### Secteurs d'activité :

Commerce de fleurs, entreprises relevant de la Convention collective Fleuristes, vente et services des animaux familiers

#### Métiers visés :

Assistant fleuriste, assistant employé d'atelier floral, employé en point de vente fleuriste

### Autres informations

#### RNCP

Inscrit sur demande

#### Valideur

PRODAF - Fédération française des artisans fleuristes

#### Pour en savoir plus

<https://ffaf.fr/>

#### Session de l'examen

Année de la première session

Année de la dernière session

**Domaine(s) de formation**

34503 : Fleuriste

**Lien(s) vers les métiers (ROME)**

D1209 : Vente de végétaux

**Groupes formation emploi (GFE)**

Q : Commerce

**Domaine de spécialité (NSF)**

211 : Commercialisation des productions végétales

**Accessibilité**

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

**Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)**

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité

**Textes officiels**

[Convention collective du 21/01/1997](#)

**Publication** : 30/11/-0001**Descriptif** : Convention collective nationale des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers du 21 janvier 1997. Étendue par arrêté du 7 octobre 1997 JORF 21 octobre 1997. Brochure n° 3010 - IDCC 1978.**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idConvention=KALICONT000005635507>

[Arrêté du 08/12/2017](#)

**Publication** : 21/12/2017**Descriptif** : Arrêté du 8 décembre 2017 portant enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles**Code NOR** : MTRD1733153A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTRD1733153A>**Modification** : Oui

Informations mises à jour le 16/01/2020 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-94133.html>